

# COVID-19 (Coronavirus)

Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Saguenay–Lac-Saint-Jean



## INFOLETTRE N° 44 - 20 avril 2020 - 17h00

### État de situation

#### Cas confirmés

Canada : 35 392 ( 20 avril, 13 h)  
Québec : 19 319 (20 avril, 13 h)  
Saguenay–Lac-Saint-Jean : 239

#### Décès

Canada : 1611 ( 20 avril, 13 h)  
Québec : 939 ( 20 avril, 13 h)  
Saguenay–Lac-Saint-Jean : 11

### Tables des matières

Point de presse   13 nouveaux cas confirmés	1
Bravo aux artisans derrière le salon virtuel de l'emploi	2
Entreprise en santé   Outils et conseils sur la gestion de l'incertitude	3
Appel à la collaboration   Venir en aide à la grande région de Montréal	3
Bonnes pratiques   Visites non annoncées en CHSLD, RI, RTF et RPA	3
Psychiatrie   Modulation des services	4
Déploiement des zones de soins   Identification des secteurs	4
Primes COVID   Primes, forfaitaires et allocations en lien avec la COVID-19	5

## État de situation

### Point de presse | 13 nouveaux cas confirmés

Il y a 13 nouveaux cas positifs confirmés aujourd'hui pour notre région. À ce jour, le bilan pour la région comprend : 239 cas confirmés, 11 décès (+1) et 4 personnes actuellement hospitalisées.

Nombre d'employés et médecins positifs à la COVID-19 au CIUSSS : 67 (+6)

#### Bilan par RLS :

Chicoutimi : 149

Jonquière : 47

La Baie : 27

Lac-Saint-Jean-Est : 11

Domaine-du-Roy : 5 cas ou moins

Maria-Chapdelaine : 5 cas ou moins

Vous pouvez accéder à l'état de situation d'aujourd'hui en [cliquant ici](#).

## #Onlâchepas

### Bravo aux artisans derrière le salon virtuel de l'emploi

*« Je suis honorée de souligner aujourd'hui le travail exceptionnel et l'implication des agents de gestion du service d'attraction des talents, du développement organisationnel, ainsi que le service de partenariat d'affaires en gestion des ressources humaines.*

*En effet, la pandémie a entraîné une pénurie de main d'œuvre dans plusieurs secteurs d'activités, et a nécessité un engagement hors de l'ordinaire de leur part, afin de combler ces lacunes. Depuis 1 mois, plus de 850 personnes ont été embauchées par le CIUSSS. Ceci est tout à fait exceptionnel, sachant que le total annuel est d'environ 1200 personnes!*

*Ce grand déploiement n'aurait pu être un succès sans vous. Vous êtes une équipe dédiée et vous avez su démontrer un grand professionnalisme, en vous impliquant rapidement dans le mouvement de changement. Dans le cadre du salon de l'emploi virtuel « un emploi au bout du fil », vous avez répondu à plus de 500 appels en une seule journée. De ce nombre, 205 personnes ont été recrutées!*

*Un merci tout spécial à Stéphanie Lemay (chef de service attraction des talents, développement des compétences, rémunération et avantages sociaux) qui a supervisé cette activité de recrutement, qui a adapté les outils nécessaires et mis en œuvre le processus.*

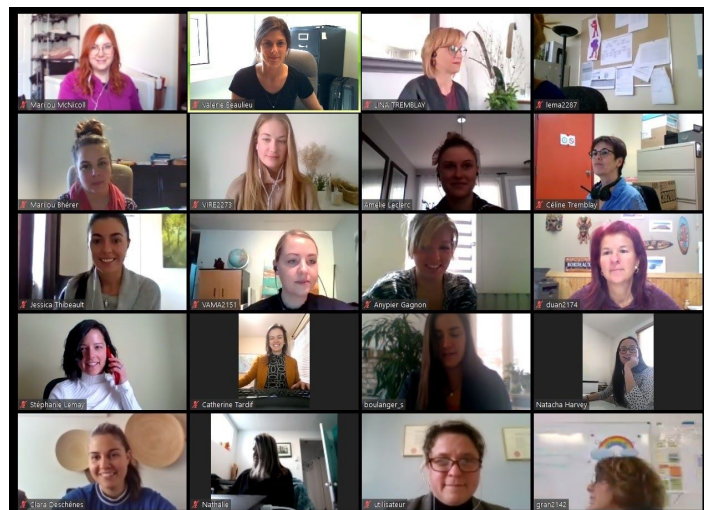
*Je tiens aussi à remercier la population de la région qui a participé à cet « Emploi-Othon ». Votre soutien et votre motivation à vouloir aider vos pairs ont stimulé et encouragé tout le personnel impliqué dans cette activité. Vous leur avez fourni un surcroît d'énergie et cela a permis de faire de cette initiative un grand succès. Merci de vouloir participer à cet effort collectif pour venir en aide aux personnes touchées par la covid-19 et à celles qui en prennent soin.*

*Ensemble, nous travaillons pour un objectif commun, et nous y arriverons! »*

#### **Annie Grandisson**

*Directrice adjointe - Service aux clients-partenaires, développement organisationnel et soutien au mieux-être du personnel, DRHCAJ*

*(Sur la photo, les recruteurs à l'action, vendredi le 17 avril)*



## Entreprise en santé | Outils et conseils sur la gestion de l'incertitude

Ayant le souci de vous accompagner dans le contexte de pandémie, l'équipe d'Entreprise en santé vous offre une série d'outils et de capsules vidéos portant sur différentes thématiques.

Cette semaine, Audrey Fortin, psychologue et neuropsychologue vous parle de la gestion de l'incertitude en situation de pandémie.



**Afin de demeurer à l'affût** du contenu en lien avec les différentes thématiques abordées, visitez ou devenez membre du [groupe Facebook \*Entreprise en santé!\*](#)

**Pour accéder à la vidéo**, [cliquez ici.](#)

**Pour en savoir plus** sur la thématique de la semaine, consultez l'[aide-mémoire.](#)

### Concours

Donne ton opinion et cours la chance de remporter une carte cadeau de la COOP Nord-Bio : <https://fr.surveymonkey.com/r/ZKTGYMQ>

---

## Appel à la collaboration | Venir en aide à la grande région de Montréal

En raison du manque criant de personnel dans les CHSLD et autres milieux de vie des aînés dans la grande région de Montréal, un appel à la collaboration a été lancé dans toute la province afin de prêter main forte aux régions socio-sanitaires de la Montérégie, de Montréal et de Laval. Cet avis vise principalement les préposées aux bénéficiaires, les infirmières auxiliaires et les infirmières.

**Pour transmettre votre intérêt** ou si vous aviez des questions, vous pouvez écrire à l'adresse électronique suivante : [02.aide.hors.region@ssss.gouv.qc.ca](mailto:02.aide.hors.region@ssss.gouv.qc.ca). Une foire aux questions sera disponible sous peu.

## Orientations et directives

### Bonnes pratiques | Visites non annoncées en CHSLD, RI, RTF et RPA

Tel qu'annoncé par le gouvernement du Québec la semaine dernière, des visites non annoncées seront effectuées dans les CHSLD. Cette démarche vise à observer la mise en oeuvre des bonnes pratiques.

Notre établissement régional pourra compter sur l'aide de madame Josée Lalancette, désignée visiteuse en CHSLD. Mme Lalancette effectuera une évaluation de certains paramètres en s'appuyant sur une grille élaborée par le MSSS. Ces visites seront effectuées à compter de mardi 21 avril 2020.

## Modulation temporaire de l'offre de services

### Psychiatrie | Modulation des services

Plusieurs efforts de mitigation sont réalisés un peu partout dans les différentes installations du CIUSSS et la direction des programmes santé mentale, dépendance et jeunesse n'y fait pas exception. L'organisation porte un objectif commun, celui d'accorder du répit et du soutien aux équipes en CHSLD.

C'est dans cet esprit que les unités de psychiatrie de Chicoutimi ont réduit 12 lits vendredi dernier afin de libérer 3 membres du personnel soignant. Ces personnes répondent maintenant aux nouveaux besoins issus de la pandémie, ou encore à combler des besoins réguliers pour des secteurs critiques.

L'unité de psychiatrie de l'Hôpital d'Alma a fermé temporairement ses 12 lits. Les usagers normalement admis à Alma seront redirigés vers Roberval pour une période indéterminée. Les 13 membres du personnel soignant libérés iront tous prêter main-forte au CHSLD du territoire d'Alma.

La situation est réévaluée quotidiennement afin de s'assurer que l'organisation des services en santé mentale dans la région réponde à l'ensemble des besoins de nos usagers.

**Avis aux gestionnaires** : Plus de détails sur la liaison entre Alma et Roberval sont disponibles sur le portail des gestionnaires.

---

### Déploiement des zones de soins | Identification des secteurs

Le déploiement des zones dans les installations se poursuit au gré de l'évolution de la situation et des besoins. Le tableau ci-dessous est mis à jour et partagé dans l'infolettre, lorsque de nouvelles unités de soins seront connues. *Pour plus de détails, cliquer sur le nom de l'unité dans le tableau.*

**(Voir tableau à la page suivante)**

## Secteurs ciblés

Centres hospitaliers	ZONE FROIDE	ZONE TIÈDE	ZONE CHAUDE
<b>CHICOUTIMI</b>	- Urgence - Psychiatrie (D7-D8)	- <a href="#">Unité coronarienne (A3)</a> - <a href="#">Unité de chirurgie (D4)</a> - Urgence - Pédiatrie - Néonatalogie - Obstétrique - Périnatalité - Psychiatrie (D9)	- <a href="#">Soins intermédiaires (A3)</a> - <a href="#">Soins intensifs</a> - <a href="#">Unité de chirurgie (E4)</a> - Urgence - Pédiatrie - Néonatalogie - Obstétrique - Périnatalité - Psychiatrie (D9)
<b>LA BAIE</b>	- Urgence	- Urgence - <a href="#">Unité de médecine</a>	- Urgence
<b>JONQUIÈRE</b>	- Urgence	- <a href="#">Unité de médecine (6e étage)</a> - <a href="#">Soins intensifs</a> - Urgence	- Urgence
<b>ALMA</b>	- Urgence	- <a href="#">Chirurgie (1er étage)</a> - Soins intensifs - Urgence - Pédiatrie - Obstétrique - Périnatalité - Psychiatrie	- Urgence
<b>ROBERVAL</b>	- Urgence	- <a href="#">Unité de médecine (5e étage)</a> - Soins intensifs - Urgence - Pédiatrie - Obstétrique - Périnatalité - Psychiatrie	- Urgence
<b>DOLBEAU-MISTASSINI</b>	- Urgence	- Urgence	- Urgence

**FROIDE** : usagers hospitalisés n'étant pas atteints de la COVID.

**TIÈDE** : usagers suspectés d'être atteints de la COVID.

**CHAUDE** : usagers hospitalisés atteints de la COVID.

## Ressources humaines

### Primes COVID | Primes, forfaitaires et allocations en lien avec la COVID-19

L'arrêté ministériel 2020-15 du ministère de la Santé et des Services sociaux prévoit différents versements sous forme de primes, de forfaitaires et d'allocations. Voici comment seront effectués ces versements au cours des prochaines paies : **(voir tableau à la page suivante)**

## 1. PAIEMENT DE LA MESURE SALARIALE DE 4 %

<b>Paie qui sera versée le 21 avril 2020</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Montant sous le libellé <b>FOR COVID-19</b> correspond au versement d'un montant brut de 4 % COVID-19 sur les heures travaillées de la période du 15 au 28 mars 2020.</li> <li>· Montant sous le libellé <b>Prime Covid-19</b> correspond à 4 % sur les heures travaillées pour tous les salariés admissibles à compter du 5 avril jusqu'au 11 avril 2020.</li> </ul>
<b>Paie qui sera versée le 5 mai 2020</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Montant sous le libellé <b>FOR COVID-19</b> correspond au versement d'un montant brut de 4 % COVID-19 sur les heures travaillées de la période du 29 mars au 4 avril 2020.</li> </ul>
<b>Versement sur la paie versée le 5 mai et sur les paies suivantes</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Montant sous le libellé <b>Prime Covid-19</b> correspondant à 4 % sur les heures travaillées pour tous les salariés admissibles à partir du 12 avril 2020 jusqu'à la fin de la mesure.</li> </ul>
<b>Versement à une paie ultérieure</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Montant sous le libellé <b>FOR COVID-19</b> de 4 % pour les journées du 13 et 14 mars 2020 selon l'avancement des travaux pour le calcul des sommes dues aux employés concernés.</li> </ul>

## 1. PAIEMENT DE LA MESURE SALARIALE SUPPLÉMENTAIRE DE 4 % POUR TOTALISER 8 % DANS LES SECTEURS PRIORITAIRES

***Actuellement, aucun processus particulier lié à cette prime n'est encore opérationnel dans le système de paie. Des informations sont à suivre de la part de Logibec.***

Une fois que le traitement aura été déterminé pour les secteurs prioritaires visés par la mesure salariale de 8 %, nous pourrions procéder à une période ultérieure aux activités suivantes :

- Débuter le versement de la prime complémentaire dans les secteurs prioritaires, pour tous les salariés admissibles.
- Effectuer le versement du 4 % complémentaire au montant du forfaitaire du 13 mars au 4 avril 2020.
- Effectuer le versement du 4 % complémentaire au montant de la prime pour la période du 5 avril 2020 à la période courante.

## 1. COMPENSATION ADDITIONNELLE POUR LES QUARTS DE TRAVAIL EN TEMPS SUPPLÉMENTAIRE

Compensation	Condition	Code
<b>Période de Repas</b> <sup>[1]</sup> Compensation de 15 \$	1- Quart complet en temps supplémentaire 2- Période de repas prévue pour le quart 3- Ne reçoit pas de compensation en vertu de l'allocation de déplacement 4- Non applicable en cas de télétravail	Sera codé par le service du traitement de la paie sur la base d'une liste extrait du système.
<b>Frais de garde</b> compensation de 30 \$ par famille	1- Quart complet en temps supplémentaire 2- Quart de soir de nuit ou de fin de semaine 3- Enfants âgés de 13 ans et moins 4- Présentation de pièce justificative 5- Une seule réclamation par famille pour un même quart de travail	Remboursement via le compte de dépense dans <a href="#">Logibec web</a> .

[1] Veuillez noter que pour le paiement de la période de repas, il y aura un décalage et celui-ci se fera une paie plus tard.

## OÙ S'INFORMER?

- La foire aux questions**  
 La foire aux questions couvre un large éventail de thèmes en lien avec la COVID-19 (symptômes, mesures de prévention, questionnements relatifs aux conditions de travail, etc.) [Cliquez ici](#) pour y avoir accès.
  - Le site Web du CIUSSS santesaglac.gouv.qc.ca**  
 Pour tout savoir sur l'évolution de la situation et les messages à la population : <https://santesaglac.gouv.qc.ca/conseils-sante/maladies-infectieuses/coronavirus/>
  - L'intranet régional et la section *Professionnels de la santé* du site Web du CIUSSS**  
 Pour tout savoir sur les différentes actions en cours dans notre organisation, les recommandations en vigueur, les communiqués internes et les outils à faire imprimer : <https://intranet-ciusss.reg02.rtss.qc.ca/groupes/coronavirus-covid-19>  
<https://santesaglac.gouv.qc.ca/coronavirus-covid-19/pour-les-professionnels-de-la-sante-du-territoire/>
  - Groupe Facebook Employés du CIUSSS du Saguenay–Lac-Saint-Jean**  
 Devenez membre du [groupe Facebook destiné aux employés du CIUSSS du Saguenay–Lac-Saint-Jean \(groupe officiel\)](#). Ce groupe est un endroit d'échange principalement dédié à la COVID-19.
- \* Tous les outils sont également déposés sur le **Portail des gestionnaires**.

## PROGRAMME D'AIDE AUX EMPLOYÉS (PAE)

Il est normal de vivre de l'anxiété ou des situations personnelles ou professionnelles difficiles dans un tel contexte. Vous pouvez joindre le PAE au numéro suivant : **418 690-2186**